



Paris, le 2 septembre 2008

COMMUNIQUÉ

Le Président de la République a reçu le 2 septembre 2008 à 11 h 30, en présence de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le rapport de M. René RICOL sur la crise financière conformément à la mission du 28 avril dernier.

La mission avait plus particulièrement pour objet :

- d'établir un diagnostic précis de la situation et des initiatives prises tant au niveau européen qu'international par les institutions publiques et privées ;
- d'étudier de façon spécifique les facteurs qui ont pu faciliter la crise et contribuer à amplifier ses effets et à la propager ;
- de formuler des propositions d'action concrète à court terme et susceptibles de faire consensus avec pour objectif le retour de la confiance ;
- de proposer des réformes à engager pour permettre à l'Europe d'être mieux armée pour prévenir et résister aux crises financières.

Le rapport qui résulte d'un travail en profondeur réalisé en collaboration avec des experts et des personnalités qualifiées au plan international, formule trente recommandations dans la droite ligne de la feuille de route adoptée par l'Europe et des travaux du Fonds monétaire International.

Le Président de la République a exprimé ses remerciements à M. René RICOL ainsi qu'aux membres des groupes de travail dont il a indiqué partager le diagnostic sur les raisons de la crise et en particulier, la perte à la fois de l'éthique et



du sens du risque au sein de la communauté financière ainsi qu'une défaillance grave des agences de notation.

En particulier, le chef de l'État a indiqué son souhait de voir se renforcer l'Europe dans son rôle d'acteur de la régulation financière au plan international. Dans cet esprit, le Président a soutenu l'idée que les autorités politiques devaient se saisir des questions de régulation et de stabilité financière au plus haut niveau.

Il a notamment rappelé son attachement à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises sans délais pour :

- permettre le retour de la confiance et en particulier, revoir les principes de rémunération dans l'industrie financière qui concourent aux excès constatés, renforcer les règles de gouvernance et de contrôle interne des institutions financières, surveiller la rigueur des travaux des agences de notation ;
- lutter contre les dangers de la combinaison des normes comptables et des règles prudentielles lorsque les marchés n'ont plus de liquidités ;
- ne plus laisser se développer des marchés en dehors des règles de surveillance et mieux suivre les mouvements de liquidité. Sur ce point, il a confirmé son souhait de voir l'Europe prendre part aux réflexions sur la volatilité des prix des matières premières depuis le début de l'année.
- inciter les acteurs financiers à plus de discipline et de rigueur dans la production et la distribution de produits financiers ;
- développer le dialogue avec les États-Unis, le Japon et les puissances économiques émergentes pour assurer la coordination des approches de régulation et de supervision et progresser vers la convergence des normes et des pratiques au niveau mondial.



Le Président de la République a demandé à Mme Christine LAGARDE de communiquer le rapport de M. René RICOL aux membres du conseil ECOFIN afin qu'il constitue une contribution aux travaux en cours sur la stabilité financière.